



Dossier d'Inscription

SALON D'ART CONTEMPORAIN BUSINESS ART

Amis Exposants,

Bienvenue à la 2^{ème} édition du Salon d'Art Contemporain « Business' Art », qui aura lieu du jeudi 14 octobre au dimanche 17 octobre 2010, à l'Espace Pierre Cardin.

Nous espérons que ce guide répondra à toutes vos questions et vous aidera à organiser votre exposition en toute sérénité.

Vous trouverez ci-joint, « une fiche de renseignements » et un « bulletin de participation » à la vente aux enchères (facultatif), à remplir lisiblement et à nous renvoyer rapidement.

Pour votre installation, merci de ne pas oublier de faire une demande « d'autorisation de stationnement à la préfecture de police.

Vous trouverez la procédure à suivre dans ce dossier à la rubrique « **informations importantes** »

Une affiche et un catalogue «La Gazette des Arts» vous seront offerts le jour de votre installation.

Nous mettons tout en œuvre pour que ce Salon soit une grande réussite.

Si vous rencontrez le moindre problème n'hésitez pas à nous contacter.

Merci et à bientôt.....

Georges Lévy

A.P.A.I. Association pour la Promotion des Artistes Indépendants-
78, avenue de Suffren – 75015 PARIS -Le Village Suisse – Cour Anglaise Galerie 19
Tél. : 01 45 66 49 24 – Port. : 06 62 48 50 98
contact@lagazettedesarts.fr - contact@businessart.org
A.P.A.I. No. 001498 18-No. Siret : 514345891 00014 Code: NAF: 9499Z





Business Art

Salon d'Art Contemporain *L'Art, ambassadeur de l'entreprise*

Amis artistes :

C'est à partir du constat de manque de coordination entre les différents acteurs culturels et les décideurs économiques, qu'a été conçu le salon d'art Contemporain **BusinessArt** qui se déroulera à :

L'Espace Pierre Cardin

Ce salon d'Art est un carrefour entre différents publics. Il a pour objectif de créer un lien entre l'univers artistique et le monde de l'entreprise afin de construire des relations durables, de présenter vos projets et de bâtir les fondations d'une collaboration fructueuse.

Un concept innovant :

Ce rendez-vous réunira des artistes et des galeries, des spécialistes en matière de défiscalisation, de parrainage, de sponsoring et de mécénat et des entreprises qui souhaitent communiquer à travers l'art ou tout simplement investir dans une œuvre en la défiscalisant.

En permanence sur le salon, ces spécialistes répondront à vos questions. Les entreprises connaissent souvent la loi sur la défiscalisation mais pas ses subtilités. Le même constat est patent pour les artistes.

Un lieu stratégique :

Dans un cadre prestigieux, situé au cœur de Paris, au pied des Champs-Élysées, l'espace Pierre Cardin est un espace culturel dédié à toutes les formes d'art. Ce lieu stratégique est un cadre exceptionnel pour exposer vos œuvres et créer des contacts.

Vous pouvez vous faire parrainer par une entreprise de votre choix. Afin de vous aider dans votre démarche nous avons rédigé pour vous, une proposition de parrainage à leur remettre.

La communication :

Un plan de communication média complet et attractif sera mis en place pour assurer un maximum de visibilité à l'événement.

- **Relations presse** Elles visent la presse grand public, la presse spécialisée art et la presse économique, écrite et audiovisuelle ainsi que les nouveaux médias Internet. La Gazette des Arts assurera les relations presse du salon.
- **Publicité** Campagne d'affichage urbaine. Annonces presse dans les magazines partenaires.
- **Marketing direct** 30 000 invitations seront envoyées aux principales entreprises de Paris et de la région parisienne. Les exposants, les partenaires et les sponsors bénéficieront d'une cinquantaine d'invitations. Un E-mailing contactera les entreprises et les publics diffuseurs

- **Le site Internet www.businessart.org** présentera tous les artistes exposants.
- **Campagne d'affichage** : 3000 Affiches seront posées dans de nombreux lieux publics.
- **Annonces** dans les magazines partenaires du salon.
- **"La Gazette des Arts"** magazine vendu en kiosques.

Si vous souhaitez profiter des nombreux avantages offerts par cet événement : la qualité du lieu, la période propice, la communication et la qualité des exposants, renvoyez au plus tôt le bulletin d'inscription ci-joint accompagné, de la totalité des documents demandés. Vous recevrez un mois avant la manifestation, un dossier technique avec toutes les informations nécessaires à votre installation. Si votre dossier n'est pas retenu par le comité de sélection, nous vous le renverrons dans les 15 jours suivants la réception.

Nous restons à votre entière disposition pour toutes informations complémentaires, Contactez-nous !
A très bientôt et cordialement,

Georges Lévy
Commissaire Général et organisateur de BusinessArt

A.P.A.I. Association pour la Promotion des Artistes Indépendants-
78, avenue de Suffren – 75015 PARIS -Le Village Suisse – Cour Anglaise Galerie 19
Tél. : 01 45 66 49 24 – Port. : 06 62 48 50 98
contact@lagazettedesarts.fr - contact@businessart.org
A.P.A.I. No. 001498 18-No. Siret : 514345891 00014 Code: NAF: 9499Z





Salon d'Art Contemporain BusinessArt

Espace PIERRE CARDIN - PARIS

BULLETIN DE RESERVATION

Coordonnées Artiste

Nom : _____
 Prénom : _____
 Secteur(s) d'activité : _____
 Adresse : _____
 Code Postal : _____ Ville : _____
 Tel : _____ Portable : _____
 E-mail : _____
 Site : _____
 Forme Juridique N°: _____

Entreprise Partenaire

Nom : _____
 Responsable à contacter : _____
 Raison Sociale : _____
 Adresse : _____
 Code Postal : _____ Ville : _____
 Tel : _____ Portable : _____
 E-mail : _____
 Site : _____

Un stand équipé de 6 m ² (2x3) ...2280 €	Soit : € ttc.
Un stand équipé de m ² x 380 € le m ²	Soit : € ttc.
Un panneau 2 m x 2,40 m : 650 €	Soit : € ttc.
Galerie S/ Sole le m liner x 250€	Soit : € ttc.
Droits d'inscriptions : Comprenant: frais de gestion de votre dossier	Soit :90..... € ttc.
<input type="checkbox"/> Octobre	TOTAL : Soit :€ ttc.

Par Virement Bancaire:	Code banque	Code agence	No. de compte	Clé RIB	
Domiciliation Agence: Société Général		30003	03292	00037277098	45
52 Av Motte Piquet 75015 Paris	IBAN: FR7630003032920003727709845				
Paris Motte Piquet	BIC-ADRESSE SWIFT: SOGEFRPP				

Le Catalogue : Sera intégré dans La Gazette des Arts, vendu en kiosque
 Pour toute réservation d'un stand de 6m² minimum, une (1) page dans le catalogue offerte.
 Pour toute réservation d'un panneau, un encart de 1/4 vous sera offert.
 Pour un tableau où le m liner, un encart de 5/8 dans La Gazette des Arts.
 Le calcul et la publication gratuite de votre cote dans La Gazette des Arts.

REGLEMENT : Aucun dossier ne sera pris en considération sans l'envoi du règlement et de tous les documents:
Ci-joint : 1 chèque de 50% d'un montant de€ encaissable à réception,
 et le solde en 1 ch. de.....€ ou 2 chèques de.....€
 Encaissable(s) les...../...../..... et...../...../..... (un mois avant le salon)
 Les chèques sont à mettre à l'ordre d'A.P.A.I.

Je réserve par la présente (*Sous réserve d'acceptation du dossier*)
 Je soussigné(e) avoir pris connaissance du règlement du Salon, au verso et accepte de m'y conformer sans réserve
En cas de refus du dossier vous serez remboursé intégralement.

Date Signature
 Précédée de la mention «lu et approuvé»:

A.P.A.I. Association pour la Promotion des Artistes Indépendants-
 78, avenue de Suffren – 75015 PARIS -Le Village Suisse – Cour Anglaise Galerie 19
 Tél. : 01 45 66 49 24 – Port. : 06 62 48 50 98
contact@lagazettedesarts.fr - contact@businessart.org
 A.P.A.I. No. 001498 18-No. Siret : 514345891 00014 Code: NAF: 9499Z



Dès votre arrivée, veuillez vous présenter au comptoir « Accueil exposant ».

Un représentant de la Société INTERNACIONAL MODULING et du Salon vous indiqueront l'emplacement de votre stand et vous remettront les accessoires commandés au préalable (poste téléphonique, rallonges, triplettes, systèmes de fixation, etc.) et ainsi que d'autres documents nécessaires à votre installation.

Une permanence est à votre disposition pendant l'installation et le matin de l'ouverture pour vous aider à résoudre tous les problèmes techniques qui pourraient survenir.

L'exposant accepte de payer tous les frais occasionnés par sa défaillance ou celle de son décorateur, installateur ou autre personne morale ou physique agissant pour son compte.

INFORMATIONS IMPORTANTES

REMARQUE IMPORTANTE concernant le stationnement de votre voiture pour votre installation :

L'espace Pierre Cardin se trouvant en face de l'ambassade des Etats-Unis, les exposants qui viennent en voiture doivent demander une autorisation pour pouvoir stationner rue Gabriel et dans le parking.

PROCEDURE à suivre 10 jours au plus tard avant le salon :

Faire une demande d'autorisation de stationnement pour livraison, Av. Gabriel en précisant :

- la nature de l'évènement
- les jours et horaires de stationnement pour l'installation et de démontage,
- votre nom, date de naissance, N° du permis de conduire et N° d'immatriculation du véhicule, par fax au 01 53 11 26 55 (tél : 01 53 11 26 62) à :

Commandant LAKSER
Préfecture de police
Direction de l'ordre public et de la circulation
Voir **Formulaire demande de stationnement** ci-joint.

Vous recevrez par fax une autorisation de stationnement délivrée par la préfecture de police.

Assurances :

L'organisation est assurée en Responsabilité Civile et n'est en aucun cas responsable des vols, bris ou détérioration des œuvres exposées.

Si, vous désirez assurer vos œuvres pour la durée du Salon contactez de notre part :
La Compagnie des Arts - Monsieur BALLIVET
5, rue du Faubourg Saint Nicolas – 77100 Meaux
Tél. : 06 07 32 21 07 – Fax : 01 60 01 24 22

Douane/Manutention stockage

Clamageran – Foireexpo
Parc des expositions – Porte de Versailles – 75015 Paris
Tél : 01 45 33 95 80 – Fax : 01 45 30 28 81

ATTENTION : Toute marchandise importée doit être présentée à la douane avant d'être exposée.
L'exposant doit présenter à l'organisation du Salon un document justifiant du dédouanement.

DOTATION DE BASE

On entend par dotation de base l'ensemble des prestations fournies avec votre stand

- Structure modulaire aluminium laqué, cloisons de 2.40 m de hauteur.
- Panneaux de remplissage mélaminé blanc recto/verso.
- Bandeau de façade, couleur aluminium identique à la structure du stand.
- Une enseigne drapeau double face au nom de l'exposant. 60x20 (2 lignes de 16 caractères max.)
- Un rail de 2 spots de 100w. orientables par stand de 6 ou 4 m²
- Moquette bleu foncé (tapis aiguilleté avec film de protection).
- 10 chaînettes de 50 cm, avec crochets pour la mise en place des tableaux.
- Un badge par exposant.
- 1 catalogue + 1 Affiche

LES PLUS ++ sans supplément de prix

- 1 page dans la gazette des arts (catalogue du salon) par stand (1/4 pour les panneaux)
- Une table et une chaise par stand (sur demande)
- un nombre d'invitations illimité par artiste (précisez, voir fiche ci-jointe)
- Présentation d'un artiste sur notre site Internet www.lagazettedesarts.fr
- Le calcul et la publication de votre cote

**Pour toutes vos questions techniques ou pour toute commande supplémentaire :
Prise (triplette), spots, matériel de décoration ou de travail.**

**Merci de contacter : MURIEL
INTERNATIONAL MODULING**

Téléphone : 01 60 61 00 44 / Fax : 01 60 61 07 70

E-mail : mh@international-moduling.com

MONTAGE ET DEMONTAGE

Mise à disposition des stands pour votre installation :

- Jeudi 14 octobre 2010.
- Les stands devront, IMPERATIVEMENT, être libérés le dimanche 17 octobre 2010.

✚ INSTALLATION :

Vous pouvez prendre possession de vos stands le jeudi 14 octobre, à partir de 10 :00 h.

Votre installation devra être terminée à 14 :00h au plus tard, pour laisser la place au service de nettoyage afin que nous puissions ouvrir les portes du salon au public à 16:00h précise.

Si vous faites appel à un décorateur ou à un transporteur pour livrer des œuvres, il est impératif qu'il prenne contact avec nous afin de programmer précisément ses horaires de livraison et d'intervention.

✚ DEMONTAGE :

Le démontage EXPOSANTS aura lieu le dimanche 17 octobre.

Les stands seront démontés entre 19 :00h et 22:00h.

Nous vous prions de respecter cette plage horaire.

Par respect du visiteur, merci de ne pas démonter vos stands avant l'heure prévue.

Dès la fermeture du salon et après avoir quitté votre stand, toute documentation, enseigne ou tout objet restant sur votre stand est considéré comme abandonné et sera jeté.

A.P.A.I. Association pour la Promotion des Artistes Indépendants-
78, avenue de Suffren – 75015 PARIS -Le Village Suisse – Cour Anglaise Galerie 19
Tél. : 01 45 66 49 24 – Port. : 06 62 48 50 98

contact@lagazettedesarts.fr - contact@businessart.org

A.P.A.I. No. 001498 18-No. Siret : 514345891 00014 Code: NAF: 9499Z



DEROULEMENT DU SALON

Horaires d'ouverture du salon au public :

Jeudi le 14 octobre

Vernissage

Sous le haut patronage et en présence de Mr. Pierre Cardin

Nous vous conseillons de prévoir un apéritif sur votre stand pour accueillir vos invités.

Samedi soir le 16 octobre

Soirée VIP

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Le lieu: Espace Pierre Cardin 1-3 Avenue Gabriel 75008 Paris

Accès:

- Par le métro : station Concorde
- Par l'autobus :
- Parking Concorde: angle Avenue Gabriel et place de la Concorde

Tarif: 6€

A VOTRE DISPOSITION : services et adresses utiles

 **Directeur:** Georges Levy:

Tél : 0145664924 Portable : 06 62 48 50 98

E-mail: contact@businessart.org - contact@lagazettedesarts.fr

Site: www.businessart.org - www.lagazettedesarts.fr

Pour tout envoi postal,

SIEGE SOCIAL

A.P.A.I.

La Gazette des Arts,

Mr Georges Lévy

78 Avenue de Suffren - 75015 Paris

Tél : 0145664924 - 0662485098

Site : www.businessart.org - www.lagazettedesarts.fr

E-mail : contact@lagazettedesarts.fr - contact@businessart.org

A.P.A.I. No. 001498 18 - No. Siret : 514345891 00014 Code NAF: 9499Z

RIB

SOCIETE GENERALE

Paris Motte Picquet (03292)

52 Av. Motte Picquet 75015 Paris

Titulaire du compte : APAI

REFERENCES BANCAIRES DU COMPTE DEBITE

Code Banque	Code Agence	No. de compte	Clé RIB
3003	03292	00037277098	45

Identification Internationale

IBAN: FR7630003032920003727709845

BIC-ADRESSE SWIFT: SOGEFRPP



FICHE DE RENSEIGNEMENTS

A RENVoyer RAPIDEMENT ET LISIBLEMENT REMPLI A

A.P.A.I La Gazette des Arts, Mr. G. Lévy 78 Avenue de Suffren – 75015 Paris-

NOM : PRENOM :

...

TEL : E-mail

.....

VOTRE NUMERO DE STAND : (A NOTER SUR VOS INVITATIONS)

NOM QUE VOUS DESIREZ VOIR FIGURER SUR L'ENSEIGNE DRAPEAU :
(16 caractères maximum) :

Grid of 16 empty boxes for name entry

Je désire Invitations, je ne peux pas passer les chercher, ci-joint un chèque de 5 € à l'ordre de l'APAI pour les frais d'envoi (ou une enveloppe timbrée)

Je désire une table et une chaise sur mon stand

Je participe à la vente aux enchères, ci-joint ma fiche de participation

J'ai fait ma demande de stationnement à la préfecture de police (voir : informations importantes)

J'ai envoyé une commande de fourniture à International Moduling

j'ai commandé une triplète (prise électrique) pour mon stand

Je n'ai pas reçu ma facture

J'ai bien noté que les prises ne sont pas fournies avec les stands

Observations :

Horizontal dotted lines for observations

A.P.A.I. Association pour la Promotion des Artistes Indépendants-
78, avenue de Suffren – 75015 PARIS -Le Village Suisse – Cour Anglaise Galerie 19
Tél. : 01 45 66 49 24 – Port. : 06 62 48 50 98
contact@lagazettedesarts.fr - contact@businessart.org
A.P.A.I. No. 001498 18-No. Siret : 514345891 00014 Code: NAF: 9499Z





Salon d'Art Contemporain BusinessArt

Demande d'autorisation de stationnement pour livraison, Av. Gabriel

Fax : 01 53 11 26 55

Date:

Adresse du lieu nécessitant une autorisation d'accès :

Espace PIERRE CARDIN 1 et 3 de l'avenue Gabriel

Nom du ou des chauffeurs :

.....
.....

Date de naissance:

No. De Permis de conduire :

.....
.....

Modèle de voiture :

No. D'immatriculation du ou des véhicules:

.....
.....

La période de stationnement:

.....
.....

Adresser autorisation au :

Commandant LAKSER
Responsable de BTO
Préfecture de police
Direction de l'ordre public et de la circulation

Fax : 01 53 11 26 55

Téléphone : 01 53 11 26 53

A.P.A.I. Association pour la Promotion des Artistes Indépendants-
78, avenue de Suffren – 75015 PARIS -Le Village Suisse – Cour Anglaise Galerie 19
Tél. : 01 45 66 49 24 – Port. : 06 62 48 50 98

contact@lagazettedesarts.fr - contact@businessart.org

A.P.A.I. No. 001498 18-No. Siret : 514345891 00014 Code: NAF: 9499Z





Salon d'Art Contemporain Business' Art

L'Art, ambassadeur de l'entreprise

Nom et adresse de l'entreprise

Nom et adresse de l'artiste

Paris, le

Madame, Monsieur,

L'objectif du Salon **Business' Art** est de créer un lien entre l'univers artistique et le monde de l'entreprise, afin de construire des relations durables, et de bâtir les fondations d'une collaboration fructueuse.

Je serai très heureux que vous soyez mon partenaire pour cette première édition qui aura lieu à :

L'Espace Pierre Cardin

En m'offrant la possibilité de réserver un stand sur le Salon, pour la promotion et la vente de mes œuvres.

En contre partie l'organisation du salon vous offre la possibilité de participer à un événement culturel qui servira votre image et votre notoriété au travers d'une présence sur tous leurs supports de communication :

- Mettre votre logo sur nos affiches, invitation, flyers...
- Votre nom, sur le bandeau de façade de mon stand
- Vous référencer sur le site internet de l'exposition
- Vous offrir ¼ de page dans le catalogue du salon LA Gazette des Art

Je vous remercie pour l'intérêt que vous portez à ma candidature, et reste à votre entière disposition pour toutes autres informations ou propositions.

Dans l'attente de vous lire, veuillez agréer mes sincères salutations.

Cordialement,

Signature
Nom de l'artiste
N° de téléphone
Adresse E-mail

A.P.A.I. Association pour la Promotion des Artistes Indépendants-
78, avenue de Suffren – 75015 PARIS -Le Village Suisse – Cour Anglaise Galerie 19
Tél. : 01 45 66 49 24 – Port. : 06 62 48 50 98

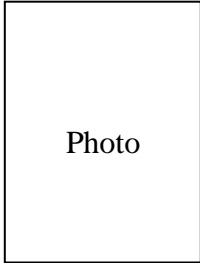
contact@lagazettedesarts.fr - contact@businessart.org

A.P.A.I. No. 001498 18-No. Siret : 514345891 00014 Code: NAF: 9499Z





Salon d'Art Contemporain BusinessArt



Photo

FICHE DE CONTACT

Coordonnées Artiste

Nom : _____
 Prénom : _____
 Secteur(s) d'activité : _____
 Adresse : _____
 Code Postal : _____ Ville : _____
 Tel : _____ Portable : _____
 E-mail : _____ Site : _____
 Forme Juridique N°: _____

Entreprise Partenaire

Nom : _____
 Responsable à contacter : _____
 Raison Sociale : _____
 Adresse : _____
 Code Postal : _____ Ville : _____
 Tel : _____ Portable : _____
 E-mail : _____ Site : _____

Je désire exposer

<input type="checkbox"/> Salon d'Art BusinessArt	<input type="checkbox"/> Club BusinessArt
<input type="checkbox"/> Salon d'Art à l'étranger	<input type="checkbox"/> Salon d'Art à Shangai
<input type="checkbox"/> Galerie	<input type="checkbox"/> Salon d'Art de la Photo et Numérique
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

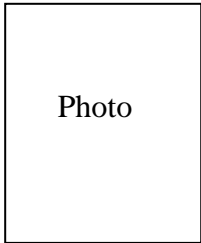
Observations

A.P.A.I. Association pour la Promotion des Artistes Indépendants-
 78, avenue de Suffren – 75015 PARIS -Le Village Suisse – Cour Anglaise Galerie 19
 Tél. : 01 45 66 49 24 – Port. : 06 62 48 50 98
contact@lagazettedesarts.fr - contact@businessart.org
 A.P.A.I. No. 001498 18-No. Siret : 514345891 00014 Code: NAF: 9499Z





Artcotation.fr Bulletin d'inscription



La Cote des Artistes
Dans « La Gazette des Arts » et de vente

Vente aux Enchères
Dans les salles de vente

Nom : Prénom.....
 Nom d'artiste: Date de naissance :
 Spécialité :
 Adresse :
 Code Postal : Ville :
 Tel : Portable :
 E-mail :
 Site :
 Forme Juridique N°:
 N° Maison des Artistes (N° d'ordre) :

Cote de l'Artiste (si déjà estimée) :
 Pour le calcul de votre cote dans la rubrique "La Cote des Artistes" de La Gazette Des Arts, il vous suffit d'envoyer à la G.D.A. le prix de vente de vos 4 dernières œuvres vendues. **Estimation de la cote sur une base de 15 p.**

Titre de l'œuvre	Technique	Dimensions	Place de la signature	Prix de vente
Estimation de la cote				
Photo	Photo	Photo	Photo	

Je reconnais avoir reçu en dépôt la ou les œuvres mentionnées ci-dessus en vue de la mise en aux enchères publiques.

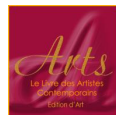
Prix de réserve :€

J'accorde à l'Editeur pour le monde entier, en toutes langues, le droit non exclusif de diffuser la ou les œuvres reproduites et les textes et s'y rapportant dans le cadre de la diffusion de La Gazette Des Arts. Toutefois, la publication de la cote de l'artiste est soumise aux conditions d'acceptation du dossier.

Je soussigné(e) Date : Signature :
 Atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés ci-dessus.

Commissaire-priseur habilité : SVV Kahn-Dumousset
 15 rue de Tocqueville – 75017 Paris
 Tél : 01 47 70 82 66 – Fax : 01 47 70 82 64
 laurentbernard@kahn-dumousset.com

A.P.A.I. Association pour la Promotion des Artistes Indépendants-
 78, avenue de Suffren – 75015 PARIS -Le Village Suisse – Cour Anglaise Galerie 19
 Tél. : 01 45 66 49 24 – Port. : 06 62 48 50 98
contact@lagazettedesarts.fr - contact@businessart.org
 A.P.A.I. No. 001498 18-No. Siret : 514345891 00014 Code: NAF: 9499Z



ARTISTES : Comment avoir la cote?

A voir la cote, c'est le souhait de nombreux artistes, qu'ils soient débutants ou confirmés, amateurs ou professionnels. C'est un processus complexe et il n'y a pas de recettes miracles comme vous vous en doutez.

Avoir la cote, c'est d'une part être reconnu en qualité d'artiste par des cercles plus ou moins larges : famille, amis, clients, relations, autres artistes, collectionneurs, professionnels du marché de l'art. Mais c'est également avoir une valeur déterminée sur le marché de l'art car la cote de l'artiste donne le prix des œuvres en fonction de plusieurs critères : taille, technique... Ainsi, un artiste qui déclare valoir 100 euros le point, cela signifie qu'un tableau d'une dimension de 15 figures (65cm x 54 cm) vaut 1 500 euros (100 x 15). Le prix peut être fixé par l'artiste lui-même (prix déclaré), par les professionnels, marchands, galeristes, commissaires-priseurs (prix constaté), ou les acheteurs, amateurs et collectionneurs qui sont prêts à mettre tel ou tel prix pour telle œuvre (prix souhaité). C'est en général le prix du coup de cœur. Le prix peut également résulter d'une vente publique, vente aux enchères par exemple. C'est le second marché (marché de la revente), le premier marché étant celui des ventes directes par l'artiste ou ses marchands (courtiers, galeristes...).

On peut distinguer ainsi plusieurs cotes : la cote peut refléter le prix de vente des œuvres par les artistes eux-mêmes ou par des intermédiaires, c'est le cas par exemple de « La Cote des Artistes » publiée dans ce numéro de La Gazette des Arts et qui donne une indication sur le prix des cinq dernières œuvres vendues avec une estimation de la cote moyenne sur une base de 15 P (15 paysages, soit un format moyen de 65 x 50 cm).

Il existe également des guides comme le guide AKOUN qui donnent les résultats des ventes aux enchères les plus significatives, et les tendances : ↗ la cote augmente, ↘ la cote diminue, ~ la cote est stable. Ainsi l'AKOUN 2008 « La Cote des Peintres » donne les cotes moyennes de 79 000 peintres de toutes époques et de tous pays (www.akoun.com).

Art Price, leader mondial de l'information sur le marché de l'art, publie tous les ans les cotes moyennes des artistes en indiquant précisément, pour chaque œuvre vendue en vente publique uniquement, son titre, la technique, le format, le lieu de la vente et le prix (consultable également sur Internet www.artprice.com). À tout moment on peut connaître grâce à Internet la cote d'un artiste, son évolution, le nombre d'œuvres vendues... C'est un élément d'information important pour les professionnels et les collectionneurs. Sur le marché de l'art contemporain, on constate une récente flambée des prix pour certains artistes.

Citons quelques stars comme Damien HIRST, artiste anglais né en 1965 (plus de 17 millions de dollars pour Lullaby Spring, œuvre de 2002 vendue par Sotheby's à Londres en 2007), Jeff KOONS, artiste américain né en 1955 (3 600 000 dollars pour Ushering into Banality, œuvre de 1988 vendue par Sotheby's à New York en 2008), ou YUE Minjun, artiste chinois né en 1962 (3 782 000 dollars pour The Pope, œuvre de 1997 vendue également par Sotheby's à Londres en 2007).

Les prix faramineux atteints par certains artistes suscitent bien des vocations et des jalousies alors que de très nombreux artistes n'arrivent pas à vendre leurs œuvres. Souvenons-nous des Impressionnistes, de Van Gogh ou de Manet ! Comment passer d'artiste maudit à artiste reconnu et coté ?

Des spéculateurs achètent des tableaux comme d'autres des devises, des actions ou des matières premières. On achète, on stocke et on revend avec l'espoir de réaliser une belle plus-value. Les prix de certaines œuvres n'ont-ils pas doublés ou triplés en quelques années ?

Certains artistes disent : « pourquoi pas moi ? » et cherchent les ingrédients d'une recette miracle qui ferait monter leur cote. Mais s'il y a beaucoup d'appelés (de très nombreux artistes), il y a peu d'élus sur le marché élitiste de l'art où il est difficile de se faire un nom et de vivre de son travail. Un bon artiste n'est pas un artiste mort ! De là à faire fortune...

Pour réussir et avoir la cote, de très nombreux éléments entrent en considération. Certains dépendent de l'artiste : il faut avoir du talent, une capacité à communiquer, un pouvoir de séduction, être persévérant, savoir faire de bonnes rencontres au bon moment. L'artiste doit savoir s'entourer, se montrer, se faire apprécier.

D'autres tiennent à son œuvre qui doit être forte, originale, novatrice, dans l'air du temps. L'artiste doit avoir un style personnel et singulier facilement identifiable, apprécié par ceux qui achètent et qui influencent le marché.

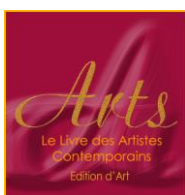
D'autres facteurs enfin tiennent aux réseaux d'influence qui soutiennent l'artiste : celui-ci est-il bien représenté, a-t-il des collectionneurs, des mécènes, des critiques d'art qui croient en lui ? Mais si tous ces éléments sont nécessaires, ils ne sont pas suffisants pour réussir. Un soutien institutionnel, un environnement économique favorable, les phénomènes de mode, la chance, le fait d'être là au bon endroit et au bon moment sont également déterminants pour réussir.

Pour plus d'information:

www.lagazettedesarts/artcotation.fr

78, avenue de Suffren – 75015 PARIS -Le Village Suisse Tél. : 01 45 66 49 24 – Port. : 06 62 48 50 98 contact@lagazettedesarts.fr- contact@businessart.org

A.P.A.I. Association pour la Promotion des Artistes Indépendants-
78, avenue de Suffren – 75015 PARIS -Le Village Suisse – Cour Anglaise Galerie 19
Tél. : 01 45 66 49 24 – Port. : 06 62 48 50 98
contact@lagazettedesarts.fr - contact@businessart.org
A.P.A.I. No. 001498 18-No. Siret : 514345891 00014 Code: NAF: 9499



Le Livre des Artistes Contemporains
Association pour la Promotion des Artistes Indépendants
(A.P.A.I.)

Bon de commande

Nom : Prénom :
 Nom d'artiste : Date de naissance :
 Spécialité :
 Adresse :
 Code postal : Ville :
 Téléphone : Portable :
 Mail : Site Internet :
 Cote de l'artiste (si déjà estimée) :

Le Livre des Artistes Contemporains est une collection éditée par la Gazette des Arts.

Nouvelle édition du livre à paraître en 2010 : « Les grands Maîtres de l'Art contemporain » Ce livre rassemble les grands noms de la sculpture, de la peinture et de la photographie. Aux éditions La Gazette des Arts. Les artistes sont sélectionnés par le Dr. Jean-Charles HACHET auteur du dictionnaire des sculpteurs et de nombreux livres d'arts.

Edition :

Format A4 (21 x 29,7 cm)
 Quadrichromie sur papier couché-brillant de 150g
 Reliure dos carré cousu
 Couverture cartonnée 10/20 pelliculée
 Jaquette pelliculée
 Prix du livre 60 €

Inscription gratuite :
Prix public du livre 60 €, tarif préférentiel pour les artistes.

Nombre de Livre	Prix l'Unité	Frais d'Envoi	Prix Total
1 à 3	60x.....	10 €	
4 à 6	50x.....	10 €	
7 à 9	40x.....	10 €	
10 à....	35x.....	20 €	

Je vous envoie une sélection de **6 photographies** de mes œuvres sur **CD-ROM en 300 dpi** bilingue français/anglais.

Je souhaite que mes œuvres soient présentées dans le *Livre des Artistes Contemporains*. J'accorde à l'Editeur pour le monde entier, en toutes langues, le droit non exclusif de diffuser la ou les œuvres reproduites et les textes s'y rapportant dans le cadre de la diffusion du *Livre des Artistes Contemporains*. Je garantis l'Editeur en accompagnement du paiement d'une jouissance des droits cédés contre toute revendication ou éviction quelconque.

Date :

Signature :

A.P.A.I. Association pour la Promotion des Artistes Indépendants-
 78, avenue de Suffren – 75015 PARIS -Le Village Suisse – Cour Anglaise Galerie 19
 Tél. : 01 45 66 49 24 – Port. : 06 62 48 50 98
contact@lagazettedesarts.fr - contact@businessart.org
 A.P.A.I. No. 001498 18-No. Siret : 514345891 00014 Code: NAF: 9499Z





REGLEMENT DE L'EXPOSITION

Conditions Générales d'Inscription

Les présentes conditions générales d'inscription sont systématiquement remises à chaque partenaire ou exposant. Elles figurent dans le dossier de demande d'inscription du Salon Business Art, au verso du bulletin de réservation. Toute demande d'inscription et de réservation de stands implique l'acceptation entière et sans réserve des dispositions des conditions générales.

► Dates et Lieux

Le Salon se tiendra du **15 au 17 octobre 2010** A l'Espace Pierre Cardin

► Admission

Les demandes d'inscription doivent être adressées à :

A.P.A.I. La gazette des arts
78 Av. de Suffren- 75015 Paris -
Tel. 0145664924

Le Comité de Sélection statue sur les demandes après examen des dossiers. Seules sont prises en considération les demandes entièrement remplies, dûment cachetées et signées, accompagnées du premier versement égal à 40% du montant total TTC de la réservation, et des deux chèques de 2 fois 30 %. Les admissions sont notifiées par courrier et envoi d'une facture.

Le Comité de Sélection se réserve le droit de refuser l'admission. La décision de refus n'a pas à être motivée ; elle est notifiée au demandeur et les sommes versées au titre de la demande d'inscription sont remboursées. Le demandeur dont la candidature est refusée ne peut prétendre à une indemnité quelconque, notamment en se prévalant du fait que sa candidature a été sollicitée par l'organisateur.

► Echéance de règlement

Il ne sera fait aucune dérogation aux tarifs, aux conditions d'applications et aux dates limites fixant les différences de tarifs. Tous les paiements s'effectuent comptant par chèque.

Tout règlement non parvenu dans les délais entraîne l'annulation de la réservation, l'organisateur se réservant le droit de disposer de l'emplacement pour un autre exposant sans aucune indemnité, ni remboursement, l'accès au stand sera interdit à tout exposant n'ayant pas acquitté la totalité des sommes dues.

► Annulation

Toute réservation est ferme et définitive. Aucun acompte n'est remboursable pour quelque motif que ce soit et à aucun moment.

► Attribution des stands

Le plan de la manifestation est établi par l'Organisateur qui attribue les emplacements par ordre d'arrivée des dossiers d'inscription.

Les emplacements sont attribués à réception du dossier d'inscription complet, accompagné des chèques envoyés lors de la réservation.

Les réclamations éventuelles relatives à l'emplacement attribué ne pourront être prises en considération que si elles sont formulées par écrit, et appuyées sur des raisons sérieuses, dans un délai de huit jours à compter de la date de communication de l'emplacement du stand. L'expiration du délai de huit jours vaut acceptation de l'exposant

sur l'emplacement attribué. Les emplacements attribués devront être occupés à la date indiquée dans le dossier technique remis à l'exposant. A défaut ils seront considérés comme disponibles et pourront recevoir une nouvelle affectation, sans que l'exposant défaillant puisse prétendre à une indemnité ou à un remboursement quelconque.

► Assurances

L'organisation du Salon est assurée en responsabilité civile. En ce qui concerne les vols et les dommages des œuvres, une assurance tous risques d'exposition doit être souscrite par **chacun des exposants**. Par le seul fait de son adhésion, l'exposant renonce à toute faculté de recours contre l'organisateur, les autres exposants, le loueur des lieux d'exposition, ainsi que contre les préposés, salariés et sous traitants des précités.

Si l'un des exposants bénéficie par ailleurs d'une quelconque garantie, il doit obtenir de son assureur l'insertion d'une clause de renonciation en faveur de l'organisateur et du loueur des lieux d'exposition.

L'exposant quel qu'il soit s'engage à prendre toutes les mesures nécessaires à la sauvegarde des biens assurés.

L'organisateur décline toute responsabilité quant aux vols commis sur tous les emplacements pendant les heures d'ouverture et de fermeture du Salon. Le préjudice résultant de ces vols ne pourra en aucun cas faire l'objet d'une indemnité. L'organisateur décline toute responsabilité au sujet des vols, pertes et dommages quelconques pouvant survenir aux objets et matériels d'exposition pour quelque cause que ce soit, et notamment au cours de leur manutention. Il s'ensuit que l'exposant qui n'aurait pas souscrit une assurance en temps utile et subirait un sinistre se trouverait totalement dépourvu de possibilité de recours.

Il est très important de déclarer avec exactitude à votre assureur la valeur totale des objets exposés, des emballages et des installations diverses avant le salon.

► Publicité - Communication

La distribution de documents publicitaires n'est autorisée que sur le stand de l'exposant, sauf convention particulière autorisant sous certaines conditions une distribution dont le périmètre sera déterminé par l'organisateur. Le fichier visiteurs est la propriété exclusive de l'Organisateur.

L'exposant autorise expressément, à titre gracieux, l'Organisateur à réaliser des photographies et/ou des films le représentant ainsi que les membres de son équipe et les produits exposés sur son stand, à utiliser librement ces images sur tous supports, notamment publicitaires, en France et à l'étranger, sans limitation de durée, à citer et

reproduire gracieusement son nom, œuvre ou dénomination commerciale dans le cadre de sa communication, sur tous supports, en France et à l'étranger, et ce pendant une durée de cinq ans à compter de la date du présent contrat.

L'exposant autorise expressément, à titre gracieux, l'organisateur à reproduire et diffuser librement les débats, conférences et ateliers, sous quelle que forme que ce soit, auprès de tout public, sous réserve de l'indication des noms des intervenants.

L'organisateur a seul le droit d'éditer ou de faire éditer et diffuser le catalogue de l'exposition. Les informations fournies par les exposants pourront être diffusées dans le catalogue ou tout autre support de communication le sont sous leur responsabilité.

► Etat de lieux

Les lieux doivent être rendus par l'exposant dans l'état où il les a trouvés lors de son entrée en jouissance. Il est responsable des dommages qui seraient apportés par ses installations aux planchers, cloisons, vitrines, etc. Il devra supporter les dépenses occasionnées par les travaux de réfection s'il y a lieu.

► Dispositions générales

La signature du dossier d'inscription sur lequel sont reproduites les présentes conditions constitue un engagement ferme. Les présentes conditions générales ont valeur de contrat. Elles seront complétées par les règlements particuliers relatifs aux modalités pratiques de l'exposition qui seront communiquées aux exposants dans le dossier technique de la manifestation. L'organisateur ne peut être tenu responsable des résultats de la manifestation, ni des troubles de jouissance et préjudices commerciaux subis par les exposants. S'il devenait impossible de disposer des lieux, dans le cas également où le feu, la guerre ou une calamité publique, de grèves ou tout autre cas de force majeure, une interdiction des pouvoirs publics ou toute autre cause qui rendrait impossible l'exécution de tout ce qui doit être fait pour la manifestation, l'organisateur pourrait soit annuler, soit reporter dans d'autres lieux et ou à d'autres dates, le Salon. En cas de report de dates et ou de lieux, l'organisateur informe les exposants inscrits par écrit. En cas d'annulation pure et simple, les exposants ne pourront prétendre à aucune indemnité. Les sommes restant disponibles après le paiement de toutes les dépenses engagées seront réparties entre les exposants au prorata des sommes versées.

En cas de litige seuls les tribunaux de Paris sont compétents.

BON DE COMMANDE

Ecrivez fort lisiblement svp, surtout les adresses e-mail et site web pour éviter la moindre erreur!

Nom :	Prénom :
Adresse :	
Tél :	Portable :
Email :	Site :

OFFRE SPECIAL ARTISTE POUR 1 PAGE

Descriptif :	Format	Prix unitaire net	Quantité	Prix Promotionnel	Prix Net Total
4 formules possibles	257x180 cm				
Formule ****	1 page <input type="checkbox"/>	1500 € = 2 parutions dans la Gazette des Arts			+1 page dans le livre des Artistes Contemporains (Ed de luxe 21x29,7 cm) +1 toile ou sculpture (15F maxi) en expo Salon Business Espace Pierre Cardin du 14 au 17 octobre 2010
Formule ***	1 page <input type="checkbox"/>	950 € = 1 parutions dans la Gazette des Arts			+1 toile ou sculpture (15F maxi) en expo Salon Business Espace Pierre Cardin du 14 au 17 octobre 2010
Formule **	1 page <input type="checkbox"/>	650 € = 1 parution dans la Gazette des Arts			1 page dans le livre des Artistes Contemporains (Ed de luxe 21x29,7 cm)
Formule *	1 page <input type="checkbox"/>	400 € = 1 parution dans la Gazette des Arts			
TOTAL NET					

Possibilité de reportage (photos et textes sur devis).

Je joins à ce document rempli et signé les éléments nécessaires à la parution dans le magazine **La Gazette des Arts N°11** - Photographie(s) papier de qualité, soit fichier(s) sur CD Rom ou transfert par internet (jpg / eps / tiff environ 265 dpi minimum pour un format A5) sur : **glutys@aol.fr**

Je n'oublie pas d'indiquer les titres, formats, techniques des œuvres que je présente, ainsi qu'un texte d'accompagnement si je le désire. **Je règle en deux chèques de 50% de la commande, le premier encaissé à réception et le deuxième à la parution du magazine (à l'ordre de la GAZETTE DES ARTS).**

J'envoie le présent bon de commande accompagné des deux chèques de règlement à l'adresse suivante : M. Christian DOULET - 9 impasse de la Breslerie 77220 Gretz-Armainvilliers

Date : / /2010

Signature :



Je serai votre unique interlocuteur en ce qui concerne la réalisation de la maquette de votre annonce, vous pourrez me contacter par mail sur : glutys@aol.fr et/ou sur mon portable au 06 20 53 83 42